

Charles de COURSON

Député de la Marne
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Vanault-les-Dames

Monsieur Gilles MANENT
Fondateur et gérant de DispoFi
Les Portes d'Espagne – Bât. A2
99, route d'Espagne
31100 TOULOUSE

Vitry-le-François, le 9 décembre 2013

SC/FB/13/46

Monsieur,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la suppression du dispositif d'exonération des heures supplémentaires et sur la taxation de la participation de l'employeur à la complémentaire santé.

Je partage vos positions sur ces deux points.

Ainsi, le 28 novembre dernier, j'ai proposé avec le groupe UDI de rétablir la défiscalisation et les exonérations de cotisations sociales pour les rémunérations inférieures à deux fois le Smic. Cette proposition a été rejetée par l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, je me suis opposé à la taxation de la participation de l'employeur à la complémentaire santé prévue par le projet de loi de finances pour 2014.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.


Charles de COURSON